# MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL RELATIF AUX COMPTES ET AU RAPPORT DE GESTION 2011

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Vous trouverez en annexe, pour approbation, un exemplaire des comptes et du rapport de gestion de l'année 2011.

Les résultats de l'exercice qui s'est terminé se composent de :

un excédent de produits ou bénéfice du compte de fonctionnement (après amortissements supplémentaires)
 de Fr. 144'684.94

(2010 → excédent de charges ou déficit de Fr. 292'886.79).

un excédent de dépenses au compte des investissements (investissements nets) de <u>Fr. 2'561'858.80</u>
 (2010 → excédent de dépenses (investissements nets) de Fr. 1'055'160.30).

# 1. Le compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2011, qui a été approuvé à la fin de l'année 2010, prévoyait un excédent de recettes de Fr. 24'342.-. Le résultat de l'exercice, présentant un bénéfice de Fr. 3'288'953.-, le Conseil communal a décidé de procéder à des amortissements supplémentaires pour un montant de Fr. 3'144'268.-.

Le résultat final correspond ainsi **un bénéfice de Fr. 144'684.94.** Il enregistre une amélioration globale de Fr. 120'342.94 par rapport au budget 2011. Celle-ci est consécutive à des charges totales¹ supérieures au budget pour environ Fr. 1'563'000.- et des recettes supérieures aux prévisions pour Fr. 1'684'000.-.

En milliers de francs

(sans imputations internes)	COMPTES 2011		Ecarts au budget 2011		BUDGET 2011		COMPTES 2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	7'498	1'281	-9	+131	7'507	1'150	7'126	1'204
Ordre public	395	313	-67	-92	462	405	373	394
Enseignement et formation	8'409	375	-219	-9	8'628	384	9'666	391
Culture, loisirs, sports	838	80	-73	-2	911	82	801	81
Santé	2'320	116	-138	-11	2'458	127	2'343	129
Affaires sociales	4'802	1'761	-449	+56	5'251	1'705	5'180	1'729
Transports et communication	1'500	169	-11	+22	1'511	147	1'560	159
Protection et aménag.								
environnement	1'663	2'238	-670	-559	2'333	2'797	1'598	2'028
Economie	106	0	-	-1	106	1	132	1
Finances et impôts	6'094	27'437	+3'199	+2'148	2'895	25'289	2'516	24'885
TOTAUX	33'625	33'770	+1'563	+1'684	32'062	32'086	31'295	31'002
RESULTATS	+ 145		+12	1	+24		-293	

1

Sans imputations internes

#### 2. Le compte des investissements

Ce compte présente, en 2011, un total net des investissements de **Fr. 2'561'858.80** (→ Fr. 1'055'160.30 en 2010) avec des charges totales s'élevant à Fr. 3'511'457.65 et des recettes à Fr. 949'598.85. Le solde disponible total des travaux, en cours ou non encore débutés à fin 2011, et qui est reporté sur l'exercice 2012, s'élève à Fr. 3'026'915.95 [→ à fin 2010 : Fr. 3'235'259.65] (cf. Rapport de gestion : 8.1.8 "Etats des investissements").

#### 3. La dette communale

Au 31 décembre 2011, la dette nette communale (*calculée selon les directives Scom*) s'élève à Fr. 19'936'085.-(→ Fr. 17'955'442.- en 2010). Les dettes à moyen et long terme ont augmenté pour atteindre, à fin décembre 2011, Fr. 24'764'000.- (→ Fr. 23'696'000.- à fin 2010). Les amortissements financiers réalisés durant l'année se sont élevés à Fr. 2'532'000.- (→ en diminution par rapport à 2010 pour Fr. 175'000.-). Un nouvel emprunt de Fr. 3'600'000.- a été contracté pour financer les divers investissements.

## 4. Examen des écarts globaux au budget 2011 et aux comptes 2010

# Commentaires sur le compte de fonctionnement

Nous vous présentons, ci-après et de manière succincte, les principales évolutions des postes pour l'année 2011. Des explications plus détaillées et complémentaires figurent, soit en commentaires aux comptes 2011, soit dans notre rapport de gestion annuel.

Globalement, sans tenir compte des variations concernant les imputations internes, nous constatons une augmentation du total des charges nettes par rapport aux prévisions budgétaires de + 4.9 % ou Fr. 1'563'385.-. Au niveau des recettes, une progression est notée pour un montant de Fr. 1'683'728.- ou + 5.2 %.

En regard de l'exercice précédent, les recettes avant imputations internes varient de Fr. 2'768'282.- (+ 8.9 %) et les charges croissent de + 7.4 %, soit de Fr. 2'330'710.-.

Le résultat, avant les opérations d'amortissements obligatoires de Fr. 1'271'196.- et les amortissements supplémentaires, représente un bénéfice de Fr. 4'560'148.- contre un bénéfice de Fr. 1'408'312.- prévu au budget 2011.

Compte de fonctionnement (milliers de francs)	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010	
Charges  Avant amortissements et imputations internes  → Amortissements obligatoires  → Amortissements supplémentaires	29'209'831.74 1'271'195.65 3'144'267.75	30'677'940.00 1'383'970.00	30'093'694.22 1'200'890.65	
Imputations internes	6'629'661.80	6'775'584.00	6'258'972.25	
Total charges	40'254'956.94	38'837'494.00	37'553'557.12	
Produits				
Avant amortissements et imputations internes	33'769'980.08	32'086'252.00	31'001'698.08	
Imputations internes	6'629'661.80	6'775'584.00	6'258'972.25	
Total produits	40'399'641.88	38'861'836.00	37'260'670.33	
Excédent de charges (-) Excédent de produits (+)	+144'684.94	+24'342.00	-292'886.79	

#### Les charges

Nous constatons que les charges nettes globales de l'exercice, avant imputations internes, sont en dessous des prévisions budgétaires à raison de 1'581 kCHF, sans tenir compte de la variation due aux amortissements supplémentaires (1'563 kCHF ./. 3'144 kCHF). Les charges nettes relatives au frais du personnel diminuent sensiblement par rapport au budget (- 20 kCHF). Les frais de gestion des biens, services et marchandises affichent, quant à eux, une amélioration de 138 kCHF par rapport au budget 2011, avec cependant une augmentation constatée en regard de l'exercice précédent (+ 50 kCHF).

	ECARTS CONSTATES SUR CHARGES ET PRODUITS		Ecart au budget 2011			Ecart aux comptes 2010		
	(en milliers de francs)	en +	en -	net	en +	en -	net	
3	Charges	4'259	2'842	1'417	5'976	3'275	2'701	
	Charges de personnel	113	132	-20	437	107	331	
	Biens, services et marchandises	308	445	-138	427	377	50	
32	Intérêts passifs	68	43	25	23	3	19	
33	Amortissements	3'144	113	3'031	3'215	_	3'215	
330	Amortissements financiers obligatoires	-	113	-113	70	_	70	
	Amortissements comptables / supplémentaires	3'144	_	3'144	3'144	_	3'144	
34	Contributions sans affectations	-	-	-	-	-	-	
35	Remboursements et particip.à des collectivités publiques	127	738	-611	615	2'122	-1'507	
351	Canton	15	332	-317	224	1'909	-1'685	
352	Autres communes, consortium et associations de communes	112	406	-294	391	213	178	
36	Subventions accordées	175	429	-254	479	238	241	
362	Communes et paroisses	-	-	-	211	-	211	
363	Propres établissements	2	6	-4	10	2	8	
365	Institutions privées	79	164	-85	226	165	61	
366	Aides individuelles	94	259	-165	32	71	-38	
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-	
38	Attributions aux réserves	47	518	-471	53	71	-18	
380	Réserves obligatoires	47	518	-471	53	71	-18	
	Total des charges avant imputations internes	3'981	2'418	1'563	5'249	2'918	2'331	
39	Imputations internes	278	424	-146	727	357	371	
390	Imputations internes	278	424	-146	727	357	371	
	Total des charges après imputations internes	4'259	2'842	1'417	5'976	3'275	2'701	

Les charges de la dette (intérêts et amortissements obligatoires) sont en dessous des prévisions budgétaires (- 88 kCHF) mais en augmentation par rapport à 2010 (+ 89 kCHF).

Comme déjà précisé en préambule, sur la base de l'excellent résultat (4'560 kCHF avant les amortissements), le Conseil communal a décidé d'effectuer des amortissements supplémentaires à raison de 3'144 kCHF. Cette opération soulagera la charge de la dette pour les prochaines années (426 kCHF / 2012→ 2013; 361 kCHF en 2014, 186 kCHF en 2015; 168 kCHF pour les années 2016 → 2017; ainsi que sur les années suivantes).

Une des principales améliorations sur les charges est constatée sur le poste 35 "Remboursements et participations à des collectivités publiques". Avec un résultat de 611 kCHF en dessous des prévisions 2011, celui-ci affiche une régression de 1'507 kCHF par rapport aux comptes de l'année précédente : elle est la conséquence de l'introduction de la péréquation financière intercommunale au 1er janvier 2011, ceci principalement pour le poste 351 "Canton" (- 1'685 kCHF). L'évolution bénéfique du poste 36 "Subventions accordées" concerne essentiellement le compte 58.366.03 "Frais d'aide sociale (bruts)" où un écart au budget de 239 kCHF est enregistrée (- 61 kCHF aux comptes 2010).

La variation nette notée sur les attributions aux réserves (38) découle de la non introduction (en 2011) de la taxe de base sur l'épuration et par conséquent du manque d'attribution de 486 kCHF en réserve sur le chapitre de la protection des eaux (71) par rapport au budget.

#### Les produits

	ECARTS CONSTATES SUR CHARGES ET PRODUITS		Ecart au budget 2011			Ecart aux comptes 2010		
	(en milliers de francs)	en +	en -	net	en +	en -	net	
4	Produits	3'345	1'807	1'684	3'981	842	3'139	
40	Impôts	2'348	300	2'048	2'624	434	2'189	
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	847	29	818	1'204	25	1'179	
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	1'157	-	1'157	1'267	-	1'267	
402	Contribution immobilière	152	-	152	141	17	124	
403	Impôts sur les gains en capital	-	251	-251	-	172	-172	
404	Impôts sur les mutations immobilières	191	-	191	-	86	-86	
405	Impôts sur les successions et donations	-	18	-18	-	134	-134	
406	Autres impôts	-	2	-2	11	1	10	
42	Revenus de biens	14	32	-18	2	59	-57	
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	705	1'038	-333	429	120	308	
44	Part à des recettes sans affectation	-	10	-10	13	-	13	
45	Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	97	169	-72	43	149	-107	
451	Canton	-	4	-4	-	87	-87	
452	Communes	97	165	-68	43	62	-20	
46	Subventions acquises	1	25	-23	345	16	329	
460	Confédération	1	-	1	-	3	-3	
461	Canton	-	25	-25	1	13	-13	
462	Communes et assocaitions de communes	-	-	-	345	-	345	
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-	
48	Prélèvement sur des réserves	92	-	92	92	-	92	
	Total des produits avant imputations internes	3'258	1'574	1'684	3'548	779	2'768	
49	Imputations internes	87	233	-146	434	63	371	
490	Imputations internes	87	233	-146	434	63	371	
	Total des produits après imputations internes	3'345	1'807	1'538	3'981	842	3'139	
	Excédent de produits (+) / de charges (-)			120			4	

La majorité de l'écart positif entre les recettes budgetées et effectives de l'exercice 2011 (+ 1'684 kCHF /sans imputations internes) concerne les recettes d'impôts (40) avec une variation nette 2'048 kCHF. Une régression est enregistrée toutefois sur les impôts sur les gains en capital (- 251 kCHF).

Au niveau des impôts sur les personnes physiques, nous constatons, en regard des nouvelles données fiscales en notre possession que la croissance du rendement de l'impôt cantonal de Marly envisagée entre les années 2008 et 2009 par le Service cantonal des contributions (+ 0.62 % ou + Fr. 100'000.-) s'est finalement élevée à 193 kCHF (+ 1.23 %) pour atteindre un rendement cantonal effectif 2009 de Fr. 19'876'650.-. Le montant des estimations fiscales pour l'année 2011 a été revu sur la base des dernières données fiscales connues. Ainsi, le budget 2011 laissait présager une augmentation des recettes par rapport à l'année 2008 de Fr. 592'000.- pour des recettes totales de l'impôt sur le revenu attendues à raison de Fr. 16'300'000.-. Le montant envisagé pour les rendements de l'impôt 2011 sur le revenu a été rectifié de + Fr. 172'000.- par rapport à 2009 pour un total de recettes 2011 espérées de Fr. 16'472'000.-. Un ajustement des prévisions et valeurs a également été réalisé sur les recettes finales 2010 envisagées.

Le rendement de l'impôt communal sur la fortune a, quant à lui, progressé entre les années 2008 et 2009 (+4.86 % ou + Fr. 70'000.-). Entre 2009 et 2010, une progression de 1.4% est envisagée pour une régression de 4.2 % entre 2010 et 2011.

L'essentiel de l'amélioration de la fiscalité provient des impôts sur le bénéfice et capital des personnes morales (+ 1'157 kCHF). Cet écart aux prévisions budgétaires est consécutif notamment aux réajustements des estimations concernant les années précédentes et pour 2011. Comme pour le Canton, ces postes sont nettement meilleurs qu'envisagés.

Les autres recettes accusent, de manière générale, une diminution en regard du budget de l'exercice.

# **Conclusions et perspectives**

Déjà annoncé comme positif lors de la présentation du budget annuel, l'exercice 2011 affiche un excellent résultat qui est nettement supérieur à nos attentes. Partant de ce résultat, qualifiable d'exceptionnel, des amortissements supplémentaires ont pu être effectués et ainsi alléger les comptes de fonctionnement des prochaines années.

Grâce à cette évolution positive, nous pouvons envisager le futur immédiat avec plus de sérénité. Notre marge nette d'autofinancement permettra de dégager une capacité totale d'investissement et d'emprunt qui nous autorisera à réaliser plus aisément les nombreux et importants investissements en perspective.

Le Conseil communal se doit, à l'avenir, de continuer à mettre tout en œuvre pour conserver cet équilibre financier obtenu, ceci notamment en regard des très importants projets et investissements en vue. Un maintien des charges dites "maitrisables" par la Commune reste l'un des objectifs principaux, ceci spécialement au vu des incertitudes qui règnent encore au niveau conjoncturel et des conséquences qui en découleraient, notamment en ce qui concerne la fiscalité. D'ailleurs, les prévisions du Canton relatives aux personnes morales laissent entrevoir, en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice, une péjoration de 4.3% entre les années 2010 et 2011. Il en va de même entre 2011 et 2012 (- 7.2%). Pour l'impôt sur le capital, la tendance est identique (4.5% : 2010→2011) mais une amélioration est prévue entre 2011 et 2012 (+ 9.5%).

Le Conseil communal reste à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaitez lui poser.

Il vous demande ensuite :

- d'approuver les comptes 2011 tels qu'ils vous sont présentés ;
- d'approuver le rapport de gestion 2011 tel qu'il vous est soumis.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic Le Secrétaire général

M. Jean-Pierre HELBLING M. Luc MONTELEONE

Annexes mentionnées